

PARIH

S'élaner ensemble
vers l'inclusion

83



Recommandations pour un aménagement inclusif



parih83.fr



I. Contexte

Le PARIH 83 vise à **soutenir, renforcer, faciliter, accompagner l'inclusion** des enfants, adolescents et jeunes adultes (de 0 à 20 ans) concernés par le handicap et confrontés aux difficultés d'accès aux équipements et aux offres généralistes (EAJE, accueil individuel, LAEP, ALSH, accueils adolescents, clubs sportifs ...).

- Pour **développer les connaissances et les compétences** sur les thématiques du handicap et de l'inclusion.
- Pour **rassembler les différents acteurs** du territoire autour de la visée inclusive.
- Pour **contribuer à identifier les besoins et les ressources du territoire** et développer les pratiques inclusives

Le terme handicap désigne la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, causée par une déficience provoquant une incapacité, permanente ou non. Il exprime une déficience vis-à-vis d'un environnement, que ce soit en termes d'accessibilité, d'expression, de compréhension ou d'appréhension. Il s'agit donc plus d'une notion sociale que d'une notion médicale.

II. Aménagement

Dans une société axée sur l'inclusion, il est essentiel de reconnaître le rôle crucial que joue l'architecture pour créer des espaces accessibles à tous. L'architecture ne se limite pas à la simple construction de bâtiments, elle est également porteuse de sens et d'influence sociale. Lorsque les espaces sont conçus de manière inclusive, ils favorisent la participation de chacun, indépendamment de leurs capacités physiques, sensorielles ou cognitives. Ainsi, la conception d'espace et de l'aménagement de ceux-ci (architecture, conception, signalétique, ameublement...) devient un outil puissant pour promouvoir l'égalité des chances et l'intégration. Dans cet article, nous explorerons les principes de conception qui permettent de créer des espaces accessibles à tous, en mettant l'accent sur l'importance de l'inclusion dans la pratique architecturale.

III. Comprendre les besoins des personnes

A. SENSIBILISATION AUX DÉFIS DES PERSONNES AVEC DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Pour créer des espaces réellement accessibles, il est essentiel de comprendre les défis auxquels sont confrontées les personnes ayant des besoins spécifiques. Cela inclut les personnes à mobilité réduite, les personnes avec des limitations visuelles, auditives, cognitives, et bien d'autres. Chaque personne a des besoins uniques qui doivent être pris en compte lors de la conception architecturale. En sensibilisant les architectes et les concepteurs à ces défis, nous pouvons encourager une approche plus inclusive dans la création des espaces.

B. EXPLIQUER LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE BESOINS

Les besoins liés à l'accessibilité peuvent être regroupés en différentes catégories, chaque catégorie représentant des défis spécifiques :

- **Mobilité réduite** : Nécessité de rampes, ascenseurs et chemins sans obstacles, accessibilité physiques aux différents éléments (boutons, poignées de portes...)
- **Limitations visuelles** : Besoin d'un éclairage adéquat, de contrastes visuels et de signalétiques en braille.
- **Limitations auditives** : Utilisation de boucles à induction magnétique et de systèmes de sonorisation adaptés.
- **Besoins cognitifs** : Importance de signalétiques claires et d'une circulation intuitive pour faciliter la compréhension de l'espace.

C. METTRE EN ÉVIDENCE LES PRÉOCCUPATIONS ET OBSTACLES SPÉCIFIQUES

Chaque catégorie de besoins présente des préoccupations et des obstacles spécifiques qui doivent être pris en compte dans la conception architecturale. Par exemple :

- **Mobilité réduite** : Obstacles tels que marches, portes étroites, espaces de circulation restreints.
- **Limitations visuelles** : Informations visuelles inaccessibles, manque de contrastes appropriés.
- **Limitations auditives** : Exclusion de la communication si les systèmes sonores ne sont pas adaptés.
- **Besoins cognitifs** : Surcharge d'informations, complexité excessive de l'environnement.

IV. Principes de conception pour l'accessibilité universelle

A. CONCEVOIR POUR LA MOBILITÉ

Lors de la conception d'espaces accessibles, il est crucial de prendre en compte la mobilité des personnes. Cela inclut :

- **Rampes** pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant.
- **Ascenseurs** pour faciliter la circulation verticale.
- **Portes larges** pour permettre le passage sans encombre.
- **Chemins dégagés et sans obstacles**, avec des espaces de repos pour les personnes nécessitant une pause.

Quelques exemples :

- Entrée et accueil
 - **Rampe d'accès** : Installer une rampe avec une pente douce (max 5%) et des mains courantes des deux côtés.
 - **Comptoir d'accueil** : Abaisser une partie du comptoir à environ 80 cm de hauteur avec un espace libre en dessous pour permettre l'approche d'un fauteuil roulant.
- Circulation intérieure
 - **Couloirs et chemins de circulation** : Assurer une largeur minimale de 1,5 mètre et retirer les obstacles.
- Salles d'activités
 - **Espaces polyvalents** : Prévoir des salles avec des portes larges (minimum 90 cm) et des zones de manœuvre suffisantes.
- Sanitaires
 - **Toilettes accessibles** : Installer des toilettes avec une porte large, des barres d'appui, et des lavabos accessibles.
- Zones de détente et de restauration
 - **Espaces de repos** : Disposer des bancs et des sièges à hauteur de fauteuil roulant.
 - **Zone de restauration** : Aménager des tables et des chaises adaptées, avec des espaces libres pour la circulation.

B. ADAPTATIONS POUR LES BESOINS VISUELS

Les adaptations visuelles sont essentielles pour garantir l'accessibilité des personnes ayant des limitations visuelles :

- **Éclairage adéquat** pour éviter les zones d'ombre et permettre une vision claire.
- **Contrastes visuels** pour faciliter la distinction entre les éléments.
- **Signalétiques en braille ou en caractères agrandis** pour aider les personnes malvoyantes ou aveugles à se repérer et à naviguer de manière autonome.

Quelques exemples :

- Entrée et Accueil
 - Panneaux de signalisation placés à une hauteur accessible pour le toucher (si braille ou relief) .
 - Guidage au sol avec bandes podotactiles (les bandes doivent être bien contrastées avec le sol environnant pour les personnes ayant une vision partielle).
- Circulation Intérieure
 - Contrastes de couleurs :
 - Utiliser des contrastes de couleurs élevés entre les murs, les portes, et les sols pour aider les personnes malvoyantes à se repérer.
 - Appliquer des bandes de couleur contrastante sur les bordures des marches, autour des interrupteurs...
 - Assurer un éclairage uniforme et adéquat dans tous les couloirs et espaces communs pour éviter les zones d'ombre et les éblouissements.
- Salles d'Activités
 - Signalétique en braille et en relief :
 - Installer des plaques en braille, en relief ou en gros caractères sur les portes des salles d'activités pour indiquer leur usage (par exemple, "Salle de jeux", "Salle de sport").
 - Marquage des équipements : Étiqueter (braille/relief/gros caractères) les équipements sportifs et de loisirs pour faciliter leur identification et leur utilisation.
- Zones de Détente et de Restauration
 - Fournir des menus en braille et/ou en gros caractères dans les zones de restauration.
 - Mettre à disposition des descriptions audio des menus.

- Assurer que les tables et les sièges ont des contrastes de couleurs pour faciliter leur repérage.
- Utiliser des marqueurs tactiles sur les bords des tables.
- Espaces Extérieurs
 - Installer des bandes de guidage podotactiles sur les chemins extérieurs pour diriger les utilisateurs vers les entrées et les différents espaces extérieurs.
 - Assurer des contrastes de couleurs entre les chemins et les bordures.
- Activités et Programmes
 - Offrir des descriptions audio des différentes activités et événements proposés dans le centre.
 - Utiliser des applications ou des dispositifs audio portables pour fournir ces descriptions.
- Formation du personnel :
 - Former le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des personnes avec un handicap visuel.
 - Assurer que le personnel est capable d'expliquer verbalement les installations et les activités.

C. SOLUTIONS POUR LES BESOINS AUDITIFS

Pour répondre aux besoins des personnes avec des limitations auditives, il est important de mettre en place des solutions adaptées :

- **Boucles à induction magnétique** pour capter les sons directement dans les aides auditives.
- **Systèmes de sonorisation clairs et bien réglés** pour faciliter l'audition des annonces et des informations importantes.

Quelques exemples :

- Entrée et accueil
 - Utiliser des écrans d'information et des panneaux numériques pour fournir des informations sur les activités, les horaires et les événements en cours.
 - Assurer que les écrans sont bien visibles et placés à des endroits stratégiques.
 - Former une partie du personnel à la langue des signes pour mieux accueillir et communiquer avec les visiteurs malentendants ou sourds.

- Circulation intérieure
 - Utiliser des panneaux de signalisation clairs et bien visibles pour indiquer les directions et les différents espaces du centre.
 - Utiliser des symboles universels facilement reconnaissables.
- Alarmes visuelles :
 - Installer des alarmes lumineuses dans tous les couloirs et espaces communs pour avertir en cas d'urgence.
- Salles d'activités
 - Utiliser des systèmes de sonorisation avec des écrans affichant des sous-titres lors des présentations ou des événements.
 - Afficher des instructions claires et visuelles pour les activités, y compris les règles et les consignes de sécurité.
- Zones de détente et de restauration
 - Fournir des menus avec des pictogrammes et des descriptions visuelles des plats.
 - Utiliser des écrans pour afficher les menus et les informations sur les repas.
 - Mettre à disposition des dispositifs de communication écrite ou visuelle pour faciliter les échanges entre le personnel et les clients malentendants.

D. FACILITER LA COMPRÉHENSION POUR LES BESOINS COGNITIFS

Les personnes ayant des besoins cognitifs peuvent bénéficier de certaines adaptations dans la conception des espaces :

- **Signalisation Simple :**
 - Utiliser des pictogrammes clairs et des symboles universels.
 - Employer des couleurs cohérentes et des indications visuelles pour guider les utilisateurs.
- **Information :**
 - Fournir des informations écrites en langage simple.
 - Éviter la surcharge d'informations et organiser les données de manière logique et intuitive.
- **Espaces de Transition :**
 - Créer des zones de repos et des espaces calmes pour réduire le stress et permettre des pauses.

Quelques exemples :

- Entrée et accueil
 - Utiliser des panneaux de signalisation clairs avec des pictogrammes universels pour indiquer les différentes zones du centre.
 - Placer des panneaux à hauteur des yeux et assurer qu'ils sont bien visibles dès l'entrée.
- Circulation intérieure
 - Utiliser des couleurs et des symboles cohérents pour la signalisation à travers tout le centre. Par exemple, utiliser une couleur spécifique pour les toilettes, une autre pour les salles d'activités, etc.
 - Assurer que les indications de direction sont claires et répétées à intervalles réguliers
 - Définir clairement les chemins de circulation avec des marquages au sol ou des tapis de couleurs différentes pour chaque direction ou chaque zone.
- Salles d'activités
 - Fournir des instructions simples et visuelles pour les activités, avec des images ou des pictogrammes pour chaque étape.
 - Utiliser des tableaux blancs ou des écrans pour afficher les consignes de manière permanente et visible.
 - Organiser les salles de manière logique et intuitive, avec des zones définies pour chaque activité (lecture, jeux, bricolage, etc.).
 - Utiliser des séparateurs de couleur ou des étagères pour diviser les espaces et indiquer clairement les zones d'activité.
- Zones de détente et de restauration
 - Fournir des menus avec des images des plats, des descriptions simples et des pictogrammes.
 - Utiliser des tableaux ou des écrans pour afficher les menus de manière claire et visible.
 - Créer des espaces de repos calmes avec des sièges confortables, des couleurs apaisantes et des marquages clairs pour indiquer les zones de repos.
- Espaces extérieurs
 - Aménager les aires de jeux avec des zones bien définies pour chaque type d'activité, avec des panneaux et des pictogrammes pour indiquer les activités disponibles

E. AUTRES RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- **Toilettes Accessibles :**
 - Garantir la disponibilité de toilettes accessibles avec des barres d'appui et suffisamment d'espace pour manœuvrer un fauteuil roulant.
- **Parkings :**
 - Réserver des places de stationnement proches de l'entrée pour les personnes handicapées, avec des rampes d'accès aux trottoirs.
- **Espaces Polyvalents :**
 - Concevoir des espaces modulables qui peuvent être adaptés pour différents types d'événements et besoins.
- **Formation du Personnel :**
 - Former le personnel à l'accueil et à l'assistance des personnes handicapées pour garantir une expérience inclusive et respectueuse.



VI. Ressources utiles :

A. Organisations et sites Web

- **Association des Paralysés de France (APF France handicap)**
 - Fournit des informations et des ressources sur l'accessibilité et la défense des droits des personnes handicapées.
- **CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**
 - Offre des guides pratiques et des études sur l'accessibilité des espaces publics et des bâtiments.
- **Institut National de la Consommation (INC)**
 - Propose des fiches pratiques et des guides sur l'accessibilité des services et des produits.
- **Accessibilité.fr**
 - Un portail dédié à l'accessibilité des personnes handicapées avec des ressources et des actualités.
- **Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires**

B. Normes et réglementations

- **Réglementation française sur l'accessibilité**
 - Légifrance propose une base de données complète des lois et règlements concernant l'accessibilité en France.

C. Conférences et événements

- **Salon Autonomic**
 - Un salon professionnel dédié aux solutions et innovations pour l'autonomie des personnes handicapées et âgées.
 - Site web : autonomic-expo.com

D. Ressources en ligne

- **Handitourisme**
 - Offre des informations et des ressources pour rendre les sites touristiques accessibles.
- **OpenEdition Books**
 - Propose des ouvrages en accès libre sur divers sujets, y compris l'accessibilité et l'inclusion.
- **CAUE – Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**
 - Fournit des conseils et des ressources pour l'aménagement et l'architecture inclusive.

F. Formations et MOOC

- **MOOC Accessibilité des bâtiments publics**
 - Un cours en ligne gratuit sur l'accessibilité proposé par CEREMA.

G. Support de communication (PICTOS, CAA...)

- **Démarrer avec la CAA - happycap foundation**
- **Base pictogramme - ARASAAC**
- **Convertir une phrase en pictogrammes**

H. Audit, diagnostic et conception

- L'entreprise ATIPY est spécialisée dans la conception universelle et possède un bureau d'études en accessibilité qui a pour objet d'apporter des solutions d'aménagements destinés à l'amélioration de la qualité d'usage de l'environnement.

www.atipy.fr



Nous remercions Jean-Marie Monier et l'entreprise ATIPY pour leurs relecture et leurs précieux conseils lors de la rédaction de ce livret

Notre conseil d'administration



Nos financeurs



Association PARIH 83
www.parih83.fr